

**PRÉSENCE ET COMPÉTITIVITÉ
DES MIELS MÉDITERRANÉENS DANS
LES MARCHÉS NATIONAUX ET
COMMUNAUTAIRES**

Forum de dialogue Bruxelles 27 juin 2017

LA MÉDITERRANÉE, UN ESPACE D'ÉCHANGES NORD-SUD

- Elle est aussi un espace de contacts
- Le premier bassin touristique mondial.
- Des flux migratoires Sud Nord massifs
- La dissymétrie des échanges Nord/Sud
- Les flux de marchandises laissent peu de place aux échanges Sud/Sud.
- La conférence de Barcelone (1995) a inauguré une série d'accords de libre-échanges entre l'UE et les PSEM, visant à établir une véritable coopération transméditerranéenne
- L'histoire de la Méditerranée est importante dans l'origine et le développement de la civilisation occidentale.



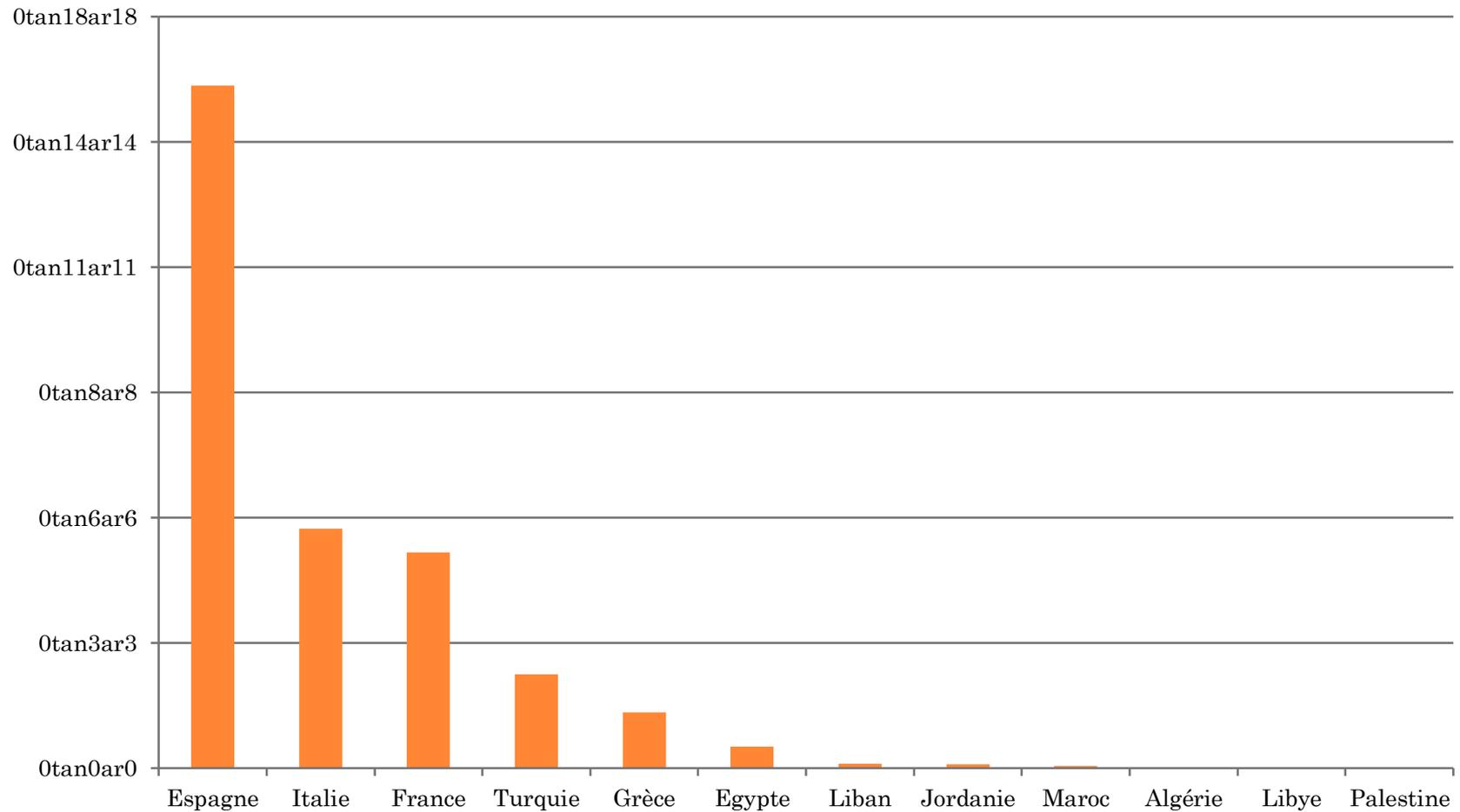
Des chiffres :

- L'UE produit annuellement environ 200 000 tonnes de miel, ce qui n'est pas suffisant pour couvrir sa consommation intérieure estimée à 350 000 tonnes (en 2015, le taux d'auto approvisionnement s'élevait à environ 60 %)
- Avec des importations de l'ordre de 200 000 tonnes de miel (2015), l'UE est le premier importateur mondial de miel, ses importations augmentant par ailleurs d'années en années
- La moitié des importations proviennent de Chine (environ 100 000 tonnes), le reste les pays méditerranéens hors UE et de l'Amérique Latine.
- Les exportations de l'UE sont négligeables (20 000 tonnes en 2015) et sont principalement destinées à des marchés à la recherche d'un miel de haute qualité (Suisse, Arabie saoudite, Japon, États-Unis, Canada...)
- En 2015, le prix unitaire à l'exportation moyen était de 5,77 EUR/kg de miel.



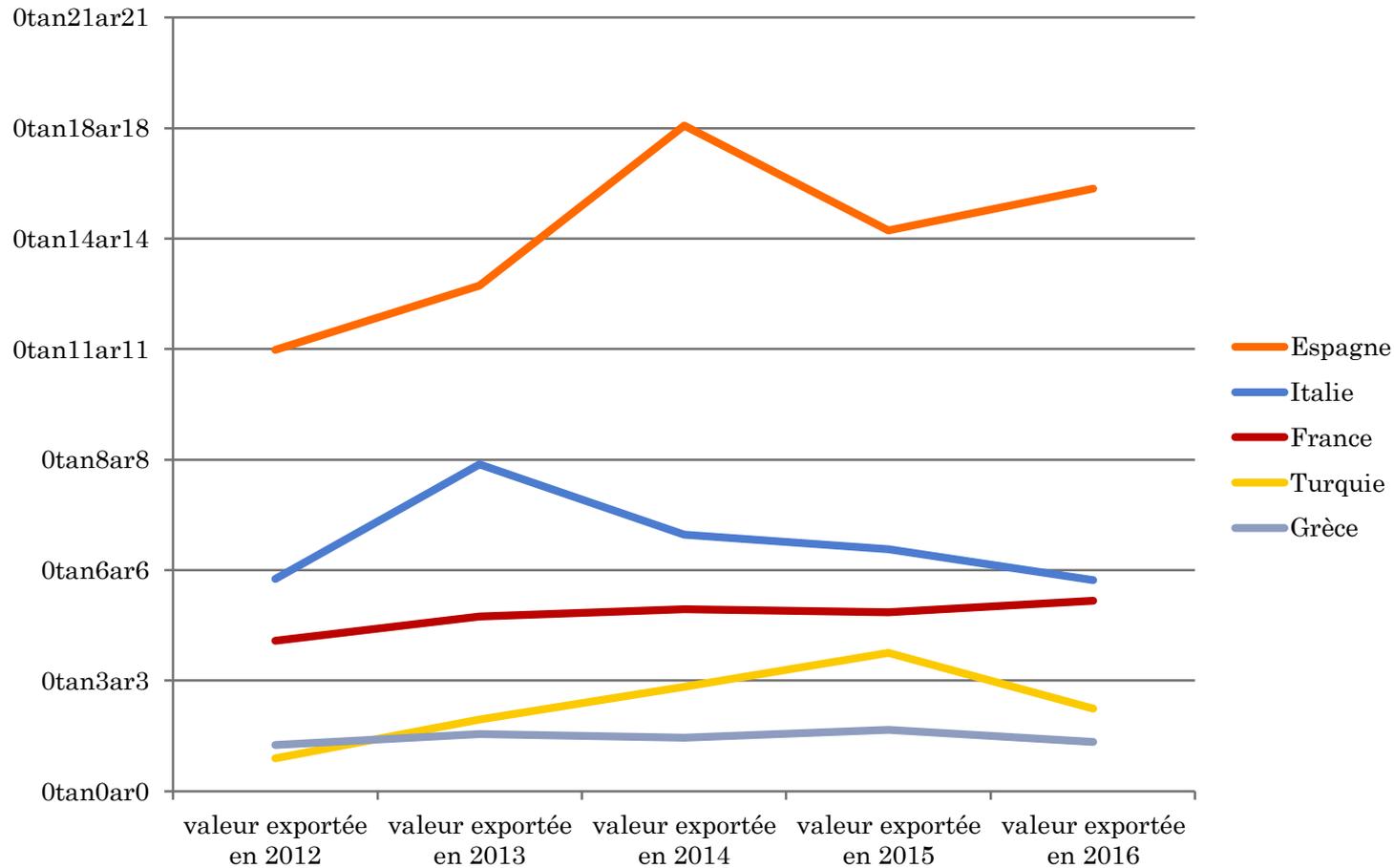
Valeur des exportations de miel des pays méditerranéens en 2016 (en Euro)

Sources : Calculs de l'ITC basés sur les statistiques de UN COMTRADE et de l'ITC.



Evolution de la valeur des exportations de miel des 5 principaux pays méditerranéens exportateurs de 2012 à 2016 (en Euro)

Sources : Calculs de l'ITC basés sur les statistiques de UN COMTRADE et de l'ITC.



MENACES SUR L'APICULTURE MÉDITERRANÉENNE

Rive nord:

- les député(e)s européen(ne)s s'inquiètent de l'avenir de l'apiculture.
- La sensibilisation des populations urbaines, très majoritaires, se fait par des actions de sensibilisation et de communications autour de l'abeille en ville.
- La revitalisation économique et sociale zones rurales européennes a besoin d'y relancer des activités.
- Dans ce cadre là, le redéploiement et la prise en compte de l'apiculture rurale et productive est un des éléments prometteurs.
- La coopération sur ce thème partagé peut créer des liens sociaux et des coopérations fortes entre les rives de la méditerranée.

○ Rive sud :

- Manque de moyens d'équipements au niveau des laboratoires de contrôle
- Législation douanière, non actualisée
- Concurrence déloyale, par l'importation des miels de qualité inférieure
(miels chinois)
- Absence de la recherche développement
- Absence de la certification des miels



LES FAITS INTERNE FORCES

APIMED fait un travail de groupe de mise à niveau de la rive sud sur "qualité du miel méditerranéen" Six pays sont concernés

Deux axes sont priorités :

- définition territoriale
- paramètres de qualité,
- Rassure que le marché ne va pas être envahi par des miels "frelatés" mais par des produits sains et loyaux, parfaitement identifiés,
- Permet l'accès à des miels qui enrichissent la palette des miels.
- Favorise la substitution de certains miels à bas coût actuellement importés en UE sans garantie par un segment de ces miels méditerranéens sous définition de qualité est profitable aux deux parties.



Le projet CooBEEration démontre par le renforcement de ses actions que :

- l'activité apicole est essentiellement liée au territoire,
- qu'elle fixe les populations sur ces territoires par la création d'activité économique et du lien social.
- Apporte un argument qui va être de plus en plus déterminant pour l'UE qui estime que c'est plus efficace que des barrières et des miradors vis-à-vis des pays du sud de la méditerranée, pourtant en partie déstabilisés par cette même UE.



MÉDITERRANÉAN COOPERATION OÙ APIMED EST L'INTERFACE

- 1)- Un gage de développement de l'apiculture dans différents domaines
- 2)- l'apiculture est un " bien commun global " et la construction d'une plateforme de sensibilisation commune pour sa défense est indispensable.
- 3)- la défense de la biodiversité et la préservation des écosystèmes, qui est le cadre de la défense de l'abeille, permet d'atteindre la sécurité alimentaire tant en ressources pour l'autosuffisance qu'en qualité du produit.
- 4)- Le rôle de l'activité apicole est important car il développe l'activité économique comme source de revenu et comme créatrice de lien social.



Recommandations

Dans le cadre de la défense de la biodiversité et de la défense des écosystèmes, mis en avant dans les déclarations de CooBEEration, il faut promouvoir:

1. une apiculture rurale, d'implantation territoriale, de consommation locale, de fixation des populations, d'apaisement des populations soumises à l'exode rural par des activités créatrices de revenus et de lien social.
 2. Il faut que le financement soit incitatif, c'est à dire qu'il permette d'influencer le développement apicole dans le pourtour méditerranéen dans la direction qui corresponde aux buts fixés par la politique de l'UE dans l'utilisation de ses fonds.
 3. Ne pas se substituer au marché mais introduire des aides à des actions et des initiatives qui parviennent à la régulation du marché.
- 